



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Le recteur

à

Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement

Le 25 janvier 2008

Le Chef de Division

Division des
Personnels Enseignants

Dossier suivi par
Corinne BRUN-WILHELM

Téléphone
03-83-86-20-34

Fax
03-83-86-23-91

Mél.

ce.dpe
@ac-nancy-metz.fr

2, rue Philippe de Gueuldres
54035 NANCY Cedex

Objet : Notation administrative des personnels en congés de maternité

Référence : Note de service du 8 janvier 2008 relative à la notation administrative des personnels enseignants, d'éducation, des maîtres auxiliaires et des MI-SE – année 2007/2008

Je tiens à apporter une précision complémentaire à ma note de service citée en objet.

Je vous demande d'accorder une attention toute particulière à la situation des personnels en congé de maternité. En effet, il m'apparaît important que la notation administrative de ces personnels ne subisse aucun blocage dans sa progression du fait du congé de maternité, dès lors que la manière de servir de l'intéressée a toujours donné satisfaction.

Pour le recteur,
le secrétaire général d'académie

Dominique MARTINY